



VOUS AUSSI, **LANCEZ** **VOTRE ENTREPRISE !**

Vous êtes une future entrepreneuse ou un futur entrepreneur, au stade de l'idée ou du concept ou vous venez de vous lancer avec une entreprise nouvelle ?

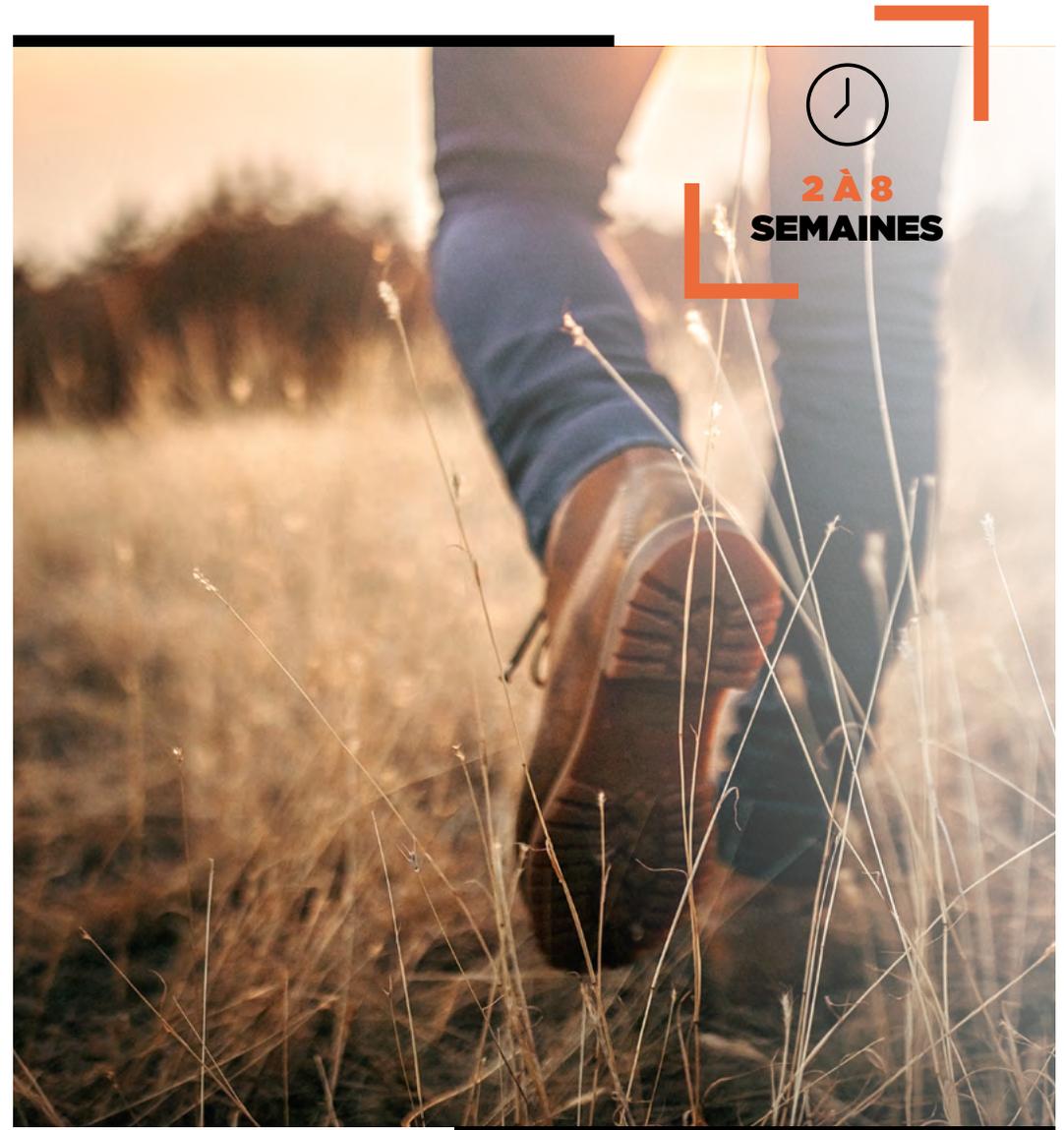
La **House of Entrepreneurship** vous accompagne, vous soutient et vous offre un espace d'échange et de réflexion pour vous réaliser en tant qu'entrepreneur, partout au Luxembourg.

DÉCOUVREZ COMMENT
BÉNÉFICIER D'UN
ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISÉ ADAPTÉ
À VOS BESOINS.

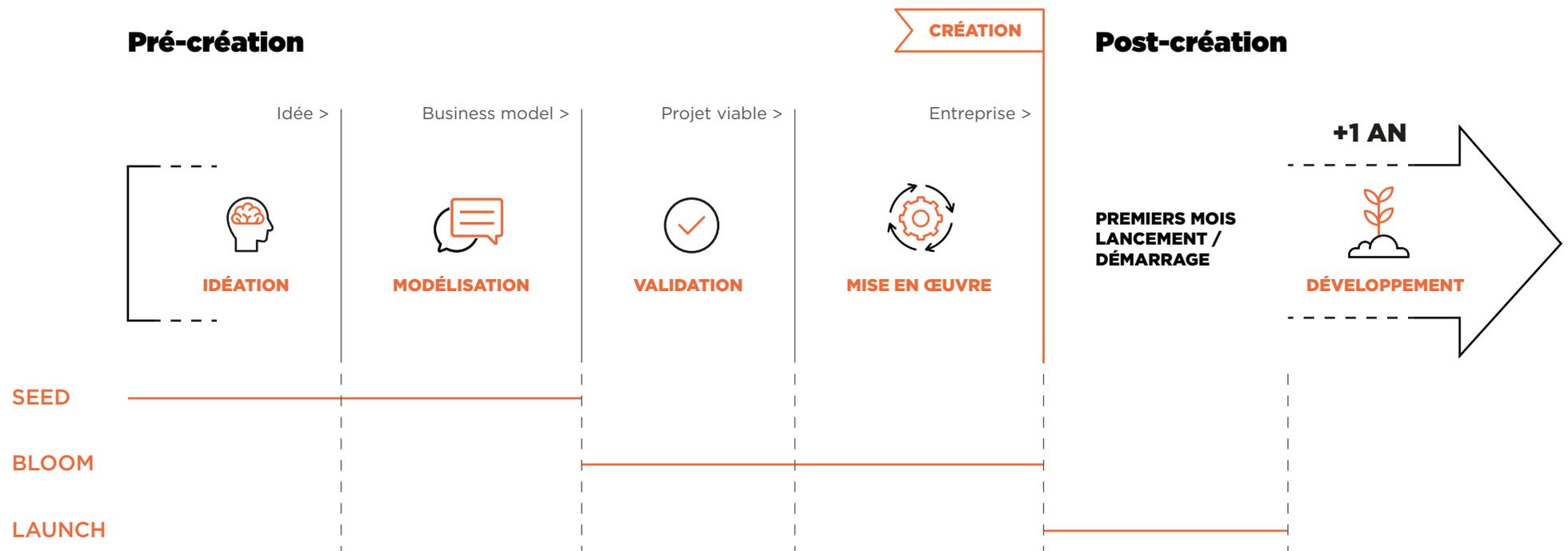


DE L'ID E AU D EMARRAGE D'ENTREPRISE

La **House of Entrepreneurship** offre **plusieurs parcours d'accompagnement gratuits**. L'acc s   un parcours passe par un entretien de d couverte et de validation des crit res de disponibilit  et de stade d'avancement n cessaires au d marrage d'un accompagnement, avec l'un de ses conseillers.



ZOOM SUR NOS PARCOURS



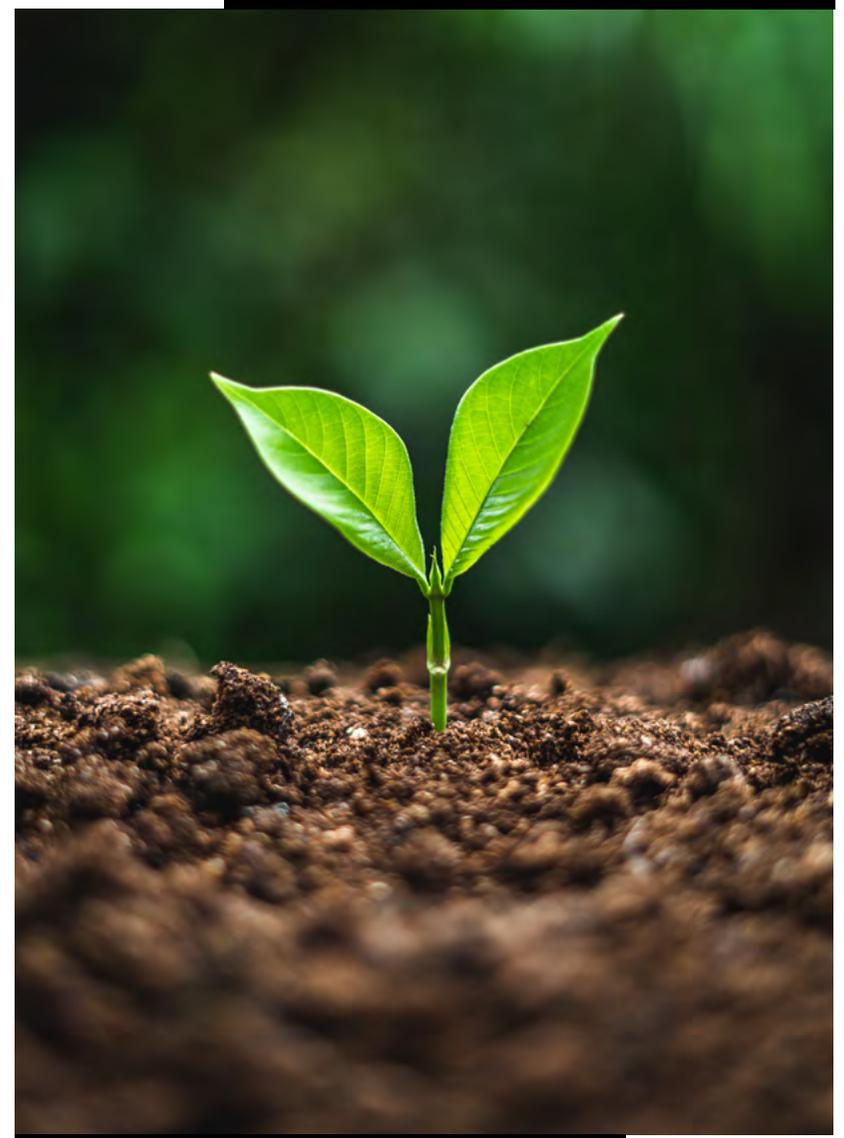


LE PARCOURS SEED

STADE D'AVANCEMENT :

 MERGENCE OU MOD ELISATION D'UNE PREMI RE ID E.

Le **parcours SEED** s'adresse aux personnes qui souhaitent **faire  merger une premi re id e d'entreprise pour la transformer en un  ventuel projet**, via un programme d'accompagnement mixant principalement des rendez-vous de suivi avec un conseiller d di  et des sessions de coaching collectif avec des porteurs de projet de sa promotion, tous au stade de l'id e, sans oublier les possibilit s de rencontre avec les partenaires publics du r seau House of Entrepreneurship et l'acc s   des ateliers de sensibilisation courts et pragmatiques.



POURQUOI PARTICIPER ?

Un **accompagnement SEED** dure de **3   6 semaines** selon vos besoins et vous permettra :

-  de renforcer votre posture entrepreneuriale et votre confiance en vous,
-  de tester la pertinence de votre id e et la faisabilit  de vous lancer,
-  d'int grer un collectif d'entrepreneurs qui se pose les m mes questions que vous,
-  et de b n ficier de conseils d'experts publics.

CRIT RES PRIORITAIRES D' LIGIBILIT 

-  Avoir l'intention d'entreprendre au Luxembourg et/ou un d but d'id e de projet.
-  R sider   proximit  du Luxembourg afin de pouvoir assister   certaines sessions d' change en pr sentiel.
-   tre disponible et motiv e pour int grer un programme d'accompagnement de minimum 4 semaines, dont plusieurs modules de coaching collectifs de 2h   3h en cours du soir ou sur le temps de midi, r partis sur 2 semaines, essentiellement   distance.

MODALIT S D'APPRENTISSAGE

-  **Hybride** :
en ligne et **en pr sentiel**.





LE PARCOURS BLOOM

STADE D'AVANCEMENT :

**VALIDATION D'UN BUSINESS MODEL/PRÉ-LANCEMENT
D'UNE ENTREPRISE.**

Le **parcours BLOOM** s'adresse aux personnes qui ont déjà identifié et validé, au moins partiellement, leur business model et qui prévoient de se lancer concrètement avec leur entreprise au Luxembourg sous 3 à 6 mois. Il permet de **poser les bases d'un lancement d'entreprise réussi** en s'appuyant sur les leviers suivants : des rendez-vous de suivi avec un conseiller dédié, de la formation professionnelle continue avec un collectif d'entrepreneurs également au stade du pré-lancement, du coaching individuel post-formation, sans oublier les possibilités de rencontre avec les partenaires publics du réseau House of Entrepreneurship et l'accès à des ateliers de sensibilisation courts et pragmatiques.



Aide à la
primo-création



POURQUOI PARTICIPER ?

Un **accompagnement BLOOM** dure de **4   8 semaines** selon la complexit  de mise en  uvre de votre entreprise et vous permettra :

 de faire ou refaire le tour des fondamentaux en gestion, marketing et finances n cessaire   la mise en  uvre efficace de votre projet,

 d'adapter ou de renforcer certains aspects de votre strat gie de lancement,

 d'int grer un collectif bienveillant, de b n ficier de conseils d'experts publics ainsi que d' tre challeng e par un conseiller d di .

CRIT RES PRIORITAIRES D' LIGIBILIT 

  tre en mesure de se lancer dans les 3   6 mois   venir au plus tard, sur base d'un concept d'entreprise d j finalis  ou en cours de validation.

 Avoir commenc    construire un plan de financement n cessaire au lancement prochain de son activit  et disposer d'un premier document explicitant les composantes du projet.

  tre disponible et motiv e pour int grer un programme d'accompagnement collectif de minimum 4 semaines, dont plusieurs modules de formation collective de 3h chacun environ, r partis sur 3 semaines, int gralement en cours du soir et en ligne.

MODALIT S D'APPRENTISSAGE

 Principalement **en ligne**.

 **Possibilit  de suivi et coaching en pr sentiel.**



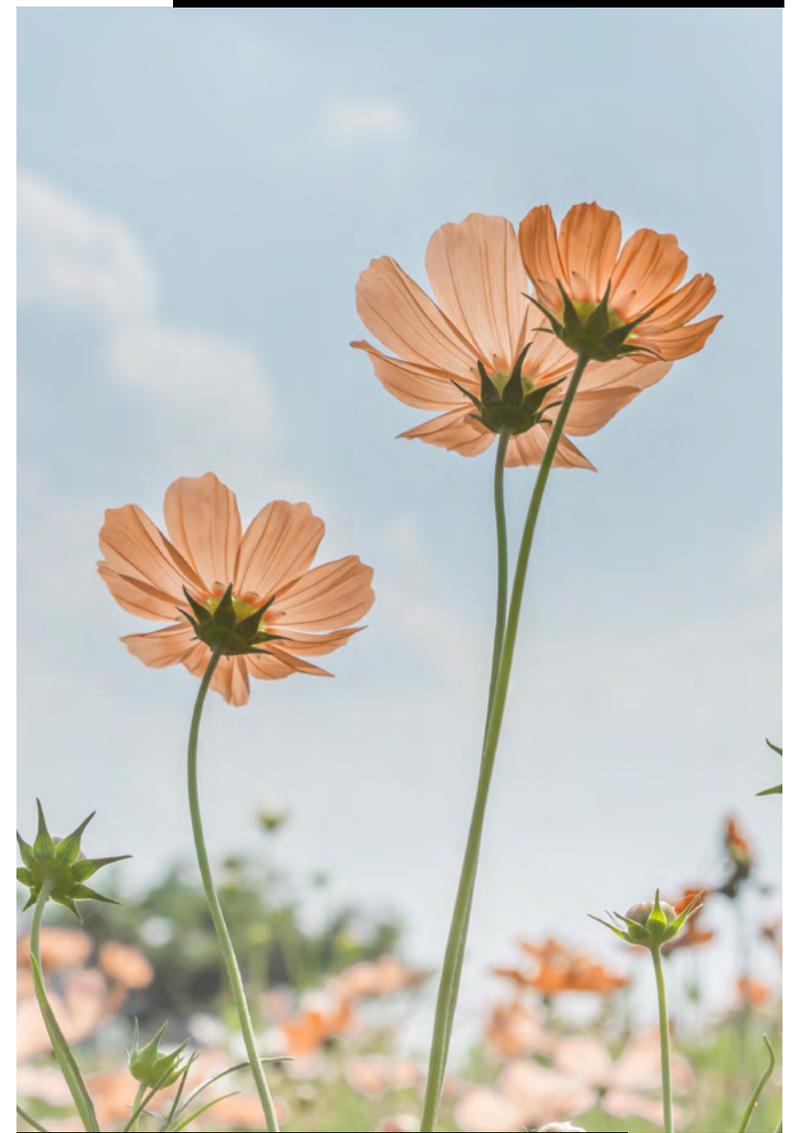


LE PARCOURS LAUNCH

STADE D'AVANCEMENT :

LANCEMENT D'UNE ENTREPRISE/PILOTAGE DES PREMIERS MOIS D'ACTIVIT .

Le **parcours LAUNCH** s'adresse   ceux et celles qui se sont lanc .e.s r cemment en entrepreneuriat et qui sont aux commandes d'une activit  depuis 1   12 mois environ. Il permet de **briser l'isolement de l'entrepreneur d butant et de se faire challenger sur des aspects cl s de pilotage de la tr s jeune entreprise**, essentiellement par le biais de sessions de coaching individuel, pouvant  tre coupl es   de la formation continue pour une mont e en comp tences activable concr tement et   court terme. Jalonn  de rendez-vous de suivi avec un conseiller d di , le parcours offre aussi des possibilit s de rencontre avec les partenaires publics du r seau House of Entrepreneurship et l'acc s   des  v nements pertinents pour la mise en r seau de l'entrepreneur.



POURQUOI PARTICIPER ?

Un **accompagnement LAUNCH** dure de **2   6 semaines** selon les besoins identifi s, et vous permettra :

 de remettre en perspective certains  l ments peut- tre sous/sur-estim s de votre strat gie commerciale et financi re ou de retravailler votre  tude de march  initiale,

 d'adapter ou de renforcer votre posture de dirigeant et d'aligner ou r aligner mission(s), vision(s) et attentes, en particulier en pr sence d'associ s ou investisseurs,

 de mettre en place des bonnes pratiques li es   la gestion quotidienne de votre entreprise et au suivi d'objectifs cl s,

 de b n ficier du regard d'un coach bienveillant ma trisant les aspects th oriques et pratiques du d marrage d'entreprise.

CRIT RES PRIORITAIRES D' LIGIBILIT 

  tre dirigeant d'une entreprise nouvellement lanc e sur le sol luxembourgeois.

  tre r guli rement pr sent.e au Luxembourg en cas de sessions de suivi en pr sentiel.

 Disposer d'une autorisation d' tablissement valable.

  tre disponible et motiv .e pour int grer un programme d'accompagnement individuel et s'engager   travailler sur des exercices concrets entre les rendez-vous de suivi, pouvant repr senter 1   3h de pr parations en autonomie par session de coaching.

  tre ouvert.e   des recommandations de formations courtes et pragmatiques   suivre en autonomie en parall le ou en aval du parcours d'accompagnement.

MODALIT S D'APPRENTISSAGE

 **Hybride :**
en ligne et
en pr sentiel.



NOS PARCOURS EN UN COUP D'ŒIL

Chaque **parcours** fait appel   des services diff erents, adapt es au stade d'avancement de l'entrepreneur.

Pens es par des accompagnateurs en entrepreneuriat ayant une exp erience pratique et th eorique de la cr ation d'entreprise, les parcours sont **courts, pragmatiques** et **centr es sur l'humain**.



	WEBINARS �V�NEMENTS	COACHING COLLECTIF	FORMATION CONTINUE	CHALLENGE INDIVIDUEL	SUIVI PERSONNALIS�	R�SEAUTAGE ORIENTATION	INFORMATIONS R�GLEMENTAIRES
SEED							
BLOOM							
LAUNCH							



  PROPOS DE **L'AIDE**   LA **PRIMO-CR ATION** D'ENTREPRISE

Le Luxembourg a mis en place, durant l' t  2023, un dispositif d'aide   la primo-cr ation, sous l'impulsion du Minist re de l' conomie, et en  troite collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des M tiers. Le but du dispositif est de soutenir la mont e en comp tences des cr ateurs pr ts   se lancer au Luxembourg dans les domaines **du commerce et de l'artisanat**, et de leur donner un coup de pouce financier lors du lancement de leur entreprise.



QUEL SOUTIEN ?

Il s'agit d'une subvention en capital d'un montant maximal de 12.000 euros, attribu e en 6 versements   une nouvelle micro-entreprise dirig e par un primo-cr ateur, apr s instruction d'une demande d'aide d ument compl t e aupr s de la Direction des Classes moyennes du Minist re de l' conomie.

Les deux Chambres professionnelles promeuvent quant   elles une formation courte et pragmatique r gissant l'acc s   l'aide, con ue sur base d'un programme p dagogique commun. En plus de l'orientation et du suivi des candidats selon la nature de leur activit , elles soutiennent les entrepreneurs en leur proposant cette formation pratique visant   leur permettre d'acqu rir des connaissances fondamentales en gestion d'entreprise afin de maximiser les chances de r ussite de leur projet.

Cette formation est int gr e au parcours « BLOOM » de la House of Entrepreneurship.

POUR QUI ?

L'aide s'adresse aux micro-entreprises nouvellement cr ees :

- qui d tiennent une autorisation d' tablissement de type commercial ou artisanal, pour l'exercice d'une activit  nouvelle   titre principal au Luxembourg, depuis 6 mois au plus,
- qui disposent de locaux propres ne servant pas   des fins d'habitation.

D FINITION DE LA MICRO-ENTREPRISE

Toute entreprise qui occupe moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'exc de pas 2 millions d'euros.

INFORMATIONS ET DEMANDE EN LIGNE

D'autres crit res s'appliquent et sont list s sous la plateforme gouvernementale www.guichet.lu (rubrique « aide   la primo-cr ation »).





CONTACT

HOUSE OF ENTREPRENEURSHIP

14 rue Erasme
L-1468 Kirchberg

(+352) 42 39 39 330

houseofentrepreneurship.lu

Les offres de formation professionnelle continue classiques sont proposées en partenariat avec le centre de formation House of Training selon un tarif préférentiel, parmi une pré-sélection de modules issus de son actuel catalogue, consultable sur le site www.houseoftraining.lu. Bien que cette pré-sélection ait été réalisée avec le plus grand soin par la House of Entrepreneurship dans l'intérêt du créateur accompagné, c'est l'entrepreneur qui décide de sa participation aux formations recommandées, dont les frais sont à sa charge.